

# Compte-rendu du conseil d'administration Lycée des Métiers Fernand Léger de Bédarieux du lundi 11 décembre 2017

Le quorum est atteint à 17h30 avec 16 représentants et 17 à l'arrivée de Monsieur MAS à 18h30.

Monsieur le Proviseur présente Madame LAUR Stella, professeur stagiaire en math/sciences, invitée comme auditrice au CA.

Monsieur le Proviseur présente l'ordre du jour.  
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## A. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'administration du lundi 6 novembre 2017.

*Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité le procès verbal du conseil d'administration du lundi 6 novembre 2017.*

## B. Adoption du Projet d'Établissement 2018/2021.

1. Monsieur le Proviseur présente le Projet d'Établissement à l'aide du support visuel de la carte mentale réalisée par Madame la Proviseure adjointe.

Monsieur le Proviseur apporte des précisions sur certaines actions.

### a) Axe 1 Promouvoir la sérénité dans l'établissement

- Communication interne :  
**l'hebdo sera transmis aux élus du CVL**
- Relation avec les parents :  
**très faible participation des parents en général qui doit être améliorée.**
- Gestion des émotions :  
**le stage établissement « gestion du stress et maîtrise de soi » est déjà mis en place.**
- Nouvelle approche des **punitions et sanctions** :  
la commission éducative fonctionne. Dans le cadre des sanctions, il sera **proposé une convention avec la « Ressourcerie »** (association de Bédarieux) pour la **mise en place de Mesures de Responsabilisation.**

### b) Axe 2 Favoriser et accompagner les parcours des élèves

- Journées Portes Ouvertes** :  
accueil des collégiens et familles le **jeudi 8 mars 2018** et accueil des familles le **samedi matin 10 mars 2018 de 9H à 13H.**
- Journées de découverte des filières** :  
à mettre en place en interne, **faire des propositions.**
- Tutorat :  
proposer la **mise en place de tutorats élève/élève.**
- Accompagnement éducatif :  
**une formation sur la pédagogie différenciée doit être demandée.**
- Valorisation des élèves méritants :  
**une forme de valorisation est à déterminer pour les élèves actifs au sein des instances de l'établissement (MDL, CVL, UNSS et autres...)**

- Ouverture du CDI :  
l'élargissement des horaires d'ouverture est soumis au **recrutement d'une personne sous Contrat de Service Civique Universel**. Le recrutement n'a pas encore abouti, faute de candidat; l'échéance approchant, **faisons-le savoir**.
- Mise en place d'un parcours Avenir :  
préparation des PFMP, rencontre, **table ronde avec des professionnels et forum anciens élèves (11 janvier 2018)**, préparation entretiens d'embauche (association EGEE (Entente des générations pour l'Emploi et l'Entreprise)).
- Création de Folios** parcours culturel et avenir individuels des élèves **via l'ENT (formation de deux enseignants** formant ensuite les autres, utilisation via l'ENT par les élèves de la 3<sup>o</sup>prépa jusqu'au bac
- Réunions Parents/Professeurs (voir point 3).**

c) Axe 3 Ouvrir le lycée sur son environnement proche et lointain

- Préparation à l'obtention du **label académique E3D** (Etablissement en Démarche de Développement Durable):  
**Tri des déchets, jardin pédagogique au prochain printemps, troc etc..**
- Communiquer :  
le **service de communication du Grand Orb et le correspondant midi Libre de Bédarieux** sont ouverts à la publication de nos évènements, **n'hésitons pas**.
- Développer la mobilité internationale :  
le **projet Erasmus AFIB, TISEC de voyage et PFMP en Espagne sur 3 ans est déjà bien en place pour cette année**.
- Développer l'apprentissage des langues :  
envisager le développement de classes **sections européennes avec trois professeurs DNL anglais et un en espagnol**.

2. Monsieur le Proviseur présente brièvement quelques Fiches Action du Projet d'Établissement qu'on retrouve à la lecture des activités du Budget Prévisionnel des Activités Pédagogiques 2018.

3. Monsieur le Proviseur répond aux questions posées concernant l'organisation des réunions Parents/Professeurs.

a) Le jeudi ne semble pas être un jour de semaine judicieux pour le déplacement des parents :

il lui sera préféré le vendredi à l'avenir.

b) La deuxième réunion de premier semestre est redondante si elle n'est pas placée après les conseils de classes :

en effet il faudrait pouvoir remettre un bulletin aux parents à l'occasion de la seconde réunion. Afin de d'intensifier le suivi des élèves, il est préférable de ne pas attendre le conseil de classe du premier semestre. Ainsi il sera proposé de mettre en place un conseil de classe allégé de mi semestre pour le premier semestre seulement. La mise en forme se fera en accord avec le Conseil Pédagogique.

c) Le calendrier des diverses réunions pédagogiques et administratives, ainsi que celui des examens et PFMP (qui avait induit le rythme semestriel des conseils de classe) rend difficile la mise en place d'un conseil de mi-premier semestre pour les classes de terminale :

en effet, cette proposition ne concernera peut-être pas toutes les classes, mais en priorité celles des entrants et premières. La mise en forme se fera en accord avec le Conseil Pédagogique.

***Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité l'adoption du Projet d'Établissement 2018/2021.***

**C. Adoption du Budget Prévisionnel des Activités Pédagogiques 2018.**

1. Madame Faure, Adjointe-Gestionnaire de l'établissement, présente une synthèse des prévisions du budget 2018 des Activités Pédagogiques qui sera la base des demandes de Crédits Pédagogiques.

Ce budget est réparti sur les trois axes du Projet d'Établissement et pour chaque activité. Les fiches actions rédigées nécessitant un financement et accompagnées de devis permettent d'évaluer les dépenses à prévoir.

Madame Faure précise que l'action « Lâche ton portable » de l'axe 1 n'est pour l'instant que partiellement évaluée.

Madame Faure rappelle que ce budget est Prévisionnel, donc évolutif et que des modifications seront toujours possibles si nécessaire.

2. Le financement du Concours Général Des Métiers n'apparaissant pas au budget prévisionnel 2018, la question est posée de la possibilité de l'y intégrer:

Monsieur Boulant, DDFPT de l'établissement, chargé du suivi de ce projet étant absent et ne pouvant apporter son éclairage, Monsieur le Proviseur ne peut apporter une réponse constructive. Ce sujet sera donc éclairci avec Monsieur Boulant, sachant que le financement de cette action pourra toujours être intégré si nécessaire.

***Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité l'adoption du Budget Prévisionnel des Activités Pédagogiques 2018 pour les actions présentées.***

Il est aussi nécessaire d'autoriser M. le Proviseur à signer les conventions relatives à ces actions .

***Les membres du conseil d'administration accordent à l'unanimité la permission à Monsieur le Proviseur de signer les conventions nécessaires à la réalisation de ces actions.***

**D. Adoption des tarifs du Budget Prévisionnel du Service Restauration et Hébergement 2018.**

1. Madame Faure, Adjointe-Gestionnaire de l'établissement, présente les tarifs d'hébergement, en précisant que le CA ne se prononce pas sur les tarifs des forfaits internat et demi-pension, fixés par la Région.
2. Madame Faure propose de calquer les tarifs du SRH pour les élèves du lycée privé « Le Parterre » et du Lycée Ferdinand Fabre sur ceux de nos élèves, en dégageant les périodes de PFMP de leurs factures.

***Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité l'adoption des tarifs du Budget Prévisionnel du Service Restauration et Hébergement 2018.***

**E. Adoption de l'utilisation du Budget Prévisionnel des Crédits Pédagogiques Globalisés 2018.**

1. Madame la Gestionnaire présente le tableau représentant l'utilisation prévisionnelle des Crédits Pédagogiques Globalisés, crédits Education Nationale destinés aux dépenses pédagogiques.

***Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité l'utilisation des Crédits Pédagogiques Globalisés 2018 selon le tableau présenté.***

## F. Adoption du Budget Prévisionnel 2018.

- a) Monsieur le Proviseur présente les points remarquables de l'évolution prévue et de la répartition des différents postes de recettes et dépenses pour 2018.
- b) Les financements de ce budget sont répartis selon les trois axes du Projet d'Établissement.
- c) Le nombre d'élèves pris en compte est de 377 élèves (340 aujourd'hui) et 60 apprentis. Sont comptés 120 internes (au maximum pour cause de financement incertain de surveillant ne permettant pas pour le moment l'ouverture du 3<sup>ème</sup> étage de l'internat), et 150 demi-pensionnaires.

### d) Les recettes :

- Dotation Région en augmentation de 1 000€ (237 866€), mais ne prend plus en charge les déplacements UNSS et l'utilisation du gymnase, soit en réalité une baisse de 4.35%
- Recettes des bourses 135 000€ prévues en hausse.  
En effet, seulement 124 élèves sont boursiers dans un bassin de population dont la situation socio-économique en suppose d'avantage.  
Monsieur le Proviseur dit que pour l'année prochaine le lycée doit réfléchir à mettre en œuvre une aide à la constitution des dossiers de bourse auprès des élèves/ des familles.
- Recettes IFTP en hausse.

### e) Les dépenses :

- Dépenses IFTP en hausse.
- Dépenses en eau dues à une fuite (le représentant municipal indique qu'il est possible de négocier avec la compagnie des eaux concernée)
- Dépenses Activités Pédagogique en augmentation, pour cause de nouveau Projet d'Établissement ambitieux pour soutenir les élèves.
- Une nouvelle ligne de financement de la fête de la guitare est ouverte (1000€), pour faire encore mieux. Monsieur le Proviseur n'a pas précisé de projet particulier, à réfléchir donc.

### f) Pour information (hors personnels région) et environ :

- Le coût global de fonctionnement par élève et par an est de 2353€
- Le coût des rémunérations enseignants, Éducation Nationale, par an. est de 4 400 000€.
- Le coût des rémunérations vie scolaire est de 3 500 000€.
- Le coût des rémunérations de santé, assistance sociale, est de 200 000€.
- Le coût des rémunérations des personnels administratifs est de 450 000€.

## 2. Madame Faure, Adjointe-Gestionnaire de l'établissement, répond à la question posée concernant le « blocage » des Commandes de Fonctionnement Pédagogiques par atelier ou discipline pour l'année 2018 :

- a) Madame Faure explique qu'il n'y a pas eu de blocage, mais une maîtrise des dépenses en fin d'année. L'affectation de la Taxe d'apprentissage en investissement pour l'équipement de la section Signalétique et Décors Graphiques (voir compte rendu du CA du 6/11/2017 p.4 et 5), et les dépenses pour remboursement des frais de déplacement PFMP et autres charges de fonctionnement des ateliers a laissé peu de reliquat pour les fournitures d'enseignement.
- b) Sur le budget 2018, pour pouvoir commencer l'année sereinement en attendant la nouvelle Taxe d'apprentissage, Mme la Gestionnaire a affecté une partie de la dotation de fonctionnement et des crédits pédagogiques globalisés, pour l'enseignement.
- c) Madame Faure propose que chaque discipline essaie d'anticiper les demandes de matériel pédagogique habituelles ou prévues (fournitures, consommables...) au premier semestre, afin

d'avoir une meilleure visibilité des besoins.

***Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité le budget Prévisionnel 2018 selon le tableau présenté, avec permission d'y apporter les corrections de frappes relevées.***

3. Madame Faure, Adjointe-Gestionnaire, présente une décision budgétaire modificative ***pour information*** aux membres du conseil d'administration.

***Décision Budgétaire modificative n°8***

Ouverture en dépenses et recettes des lignes relatives à deux subventions spécifiques.

**G. Prélèvement de Fond de Réserve**

Madame la Gestionnaire propose un prélèvement sur Fond de Réserve de la somme de 30 000€, à répartir ainsi : 10 000€ sur le service AP, 10 000 € sur le service SRH, 10 000€ sur le service ALO.

Cette somme ne sera très probablement pas nécessaire au budget 2017, mais étant en fonction au lycée depuis peu, elle préconise ce prélèvement par confort, afin de boucler le budget 2017 en évitant les surprises.

***Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité le Prélèvement de Fond de Réserve proposé.***

**H. Conventions et Contrats**

<b><u>Conventions et Contrats</u></b>	<b><i>Les membres du conseil d'administration votent</i></b>
<u>Convention Stage de volley ball de février</u>	<b><i>à l'unanimité la convention</i></b>
<u>Convention Stage de volley ball de Pâques</u>	<b><i>à l'unanimité la convention</i></b>
<u>Convention avec la Région pour l'équipement en vêtements de travail des agents :</u> Cette convention est contraignante pour 8 ans, sans que l'on sache exactement de quels équipements il s'agit, d'où ce vote partagé	<b><i>Adoption Avec un vote contre 7 abstentions 8 votes pour</i></b>
<u>Convention pour la stagiaire master 1 d'espagnol Madame Couret Flora</u>	<b><i>à l'unanimité la convention avec l'assistante d'espagnol Madame Couret</i></b>
<u>Convention avec la MGEN pour l'utilisation du hall d'exposition début janvier (exposition pour la paix)</u>	<b><i>à l'unanimité la convention avec la MGEN</i></b>

**I. Questions diverses :**

1. Concernant les sonneries :

a) Monsieur le Proviseur a demandé à l'entreprise concernée (INEO) la mise en service des sonneries absentes de 12H50 et de 07H55, ce qu'elle fera.

- b) Les sonneries d'interclasse des bâtiments administratif (trop fort) et externat (pas assez fort) étant associées à celui des alarmes d'urgence il semble que le réglage du volume sonore différencié ne soit pas possible.

La question sera cependant approfondie avec l'entreprise concernée (INEO), sinon les classes d'électrotechnique peuvent à minima mener les travaux pour augmenter le volume de la sonnerie du bâtiment externat.

2. Le défibrillateur qui a dû être déplacé de devant l'ancienne Vie Scolaire pendant les travaux sera placé près de la nouvelle Vie Scolaire et de l'accueil, devant le local deux roues.

3. Concernant le désamiantage du bâtiment administratif :

a) Monsieur le Proviseur explique que le type de travaux à réaliser a été sous estimé et n'est pas dans les compétences de l'entreprise qui a obtenu le marché initial avec la Région. Elle sous-traitera avec une nouvelle entreprise les travaux qu'elle ne peut pas effectuer, ainsi il ne sera pas nécessaire à la Région de refinancer ces travaux ni de signer une nouvelle convention et moins de temps sera perdu. Le désamiantage par l'entreprise A+ désamiantage a débuté le 04 décembre 2017 et se poursuivra jusqu'au 26 janvier 2018.

b) Le calendrier de désamiantage et destruction de l'ancien bâtiment administratif prévoit le montage d'une grue le 10 mars, qui est la date de la Journée Portes Ouverte ( matinée du samedi). Monsieur le proviseur demandera que la date du montage de la grue soit modifiée. La destruction du bâtiment débute le 29 janvier 2018 pour se terminer le 12 février 2018. Le mur de soutènement est construit du 12 au 26 février 2018.

4. Concernant l'atelier peinture :

a) Messieurs SERAFIN et RASSION soumettent un problème concernant l'atelier peinture.

La partition de l'atelier en deux espaces fixes réalisée par l'architecte est problématique pour un atelier nécessitant un espace lumineux et modulable.

Cette cloison n'est pas porteuse, ni même complète jusqu'au plafond et peut être facilement supprimée.

Serait-il possible d'envisager de la supprimer ?

Monsieur le Proviseur doute que l'architecte abonde dans ce sens et n'a pas d'autre réponse pour le moment.

b) Les volets extérieurs manquant seront posés pour une meilleure gestion de la lumière

5. Monsieur le Proviseur attire l'attention des membres du Conseil d'Administration sur l'effectif prévu pour 2018 qui est de 377 élèves :

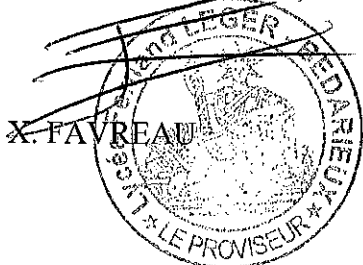
Cet effectif a été négocié avec le Rectorat qui ne proposait une dotation que pour 350 élèves au vue des baisses engendrées les années précédentes.

Les arguments du travail fait dans la lutte contre le décrochage scolaire, de la rénovation des bâtiments etc., ont pu convaincre le Rectorat cette année qu'une augmentation d'effectif était attendue l'an prochain.

Il faut maintenant œuvrer à garder ceux qui sont ici cette année, et attirer les nouveau élèves mettant en œuvre le Projet d'Établissement et en faisant la promotion du lycée à l'extérieur.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Président de séance,



La Secrétaire de séance,

M. MONTASSIER.

34600 BEDARIEUX

LISTE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 8  
 PRESENTEE POUR INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 EXERCICE 2017

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire	Type et libellé opération	Ouvertures crédits	Prévisions recettes
05/12/2017	12	1	Métiers d'Art	AP AXE 1 2METART 7442	21 Ressources spécifiques		2 000.00
		2		AP AXE 1 2METART			
05/12/2017	13	1	Projet Théâtre	AP AXE 1 2PROJTHE7442	21 Ressources spécifiques		1 050.00
		2		AP AXE 1 2PROJTHE			

